



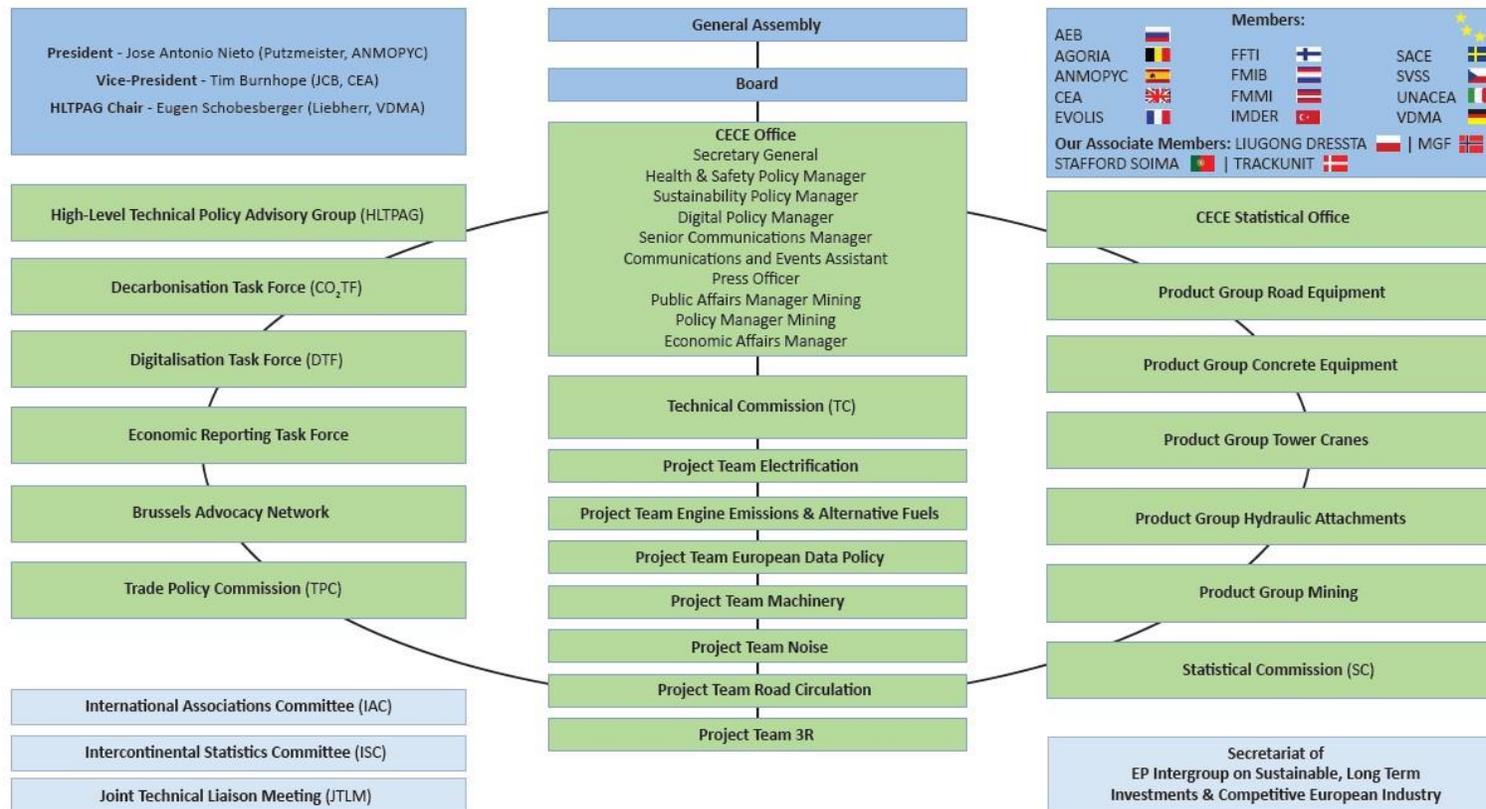
CONSTRUISONS
L'EUROPE
DE DEMAIN

#WEMAKE2BUILD

ORGANISATION DU CECE



ORGANISATION CHART



Le Position Paper du CECE sur la Décarbonation (2021)

Les Quatre Piliers de la Décarbonation

EFFICACITÉ DES MACHINES

Intégration des composantes optimisées des machines (par exemple: groupe motopropulseur, hydraulique, pneus)

EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS

Opérateurs formés pour un usage intelligent des machines, qualification du travail en équipe, management efficace



EFFICACITÉ DES PROCESSUS

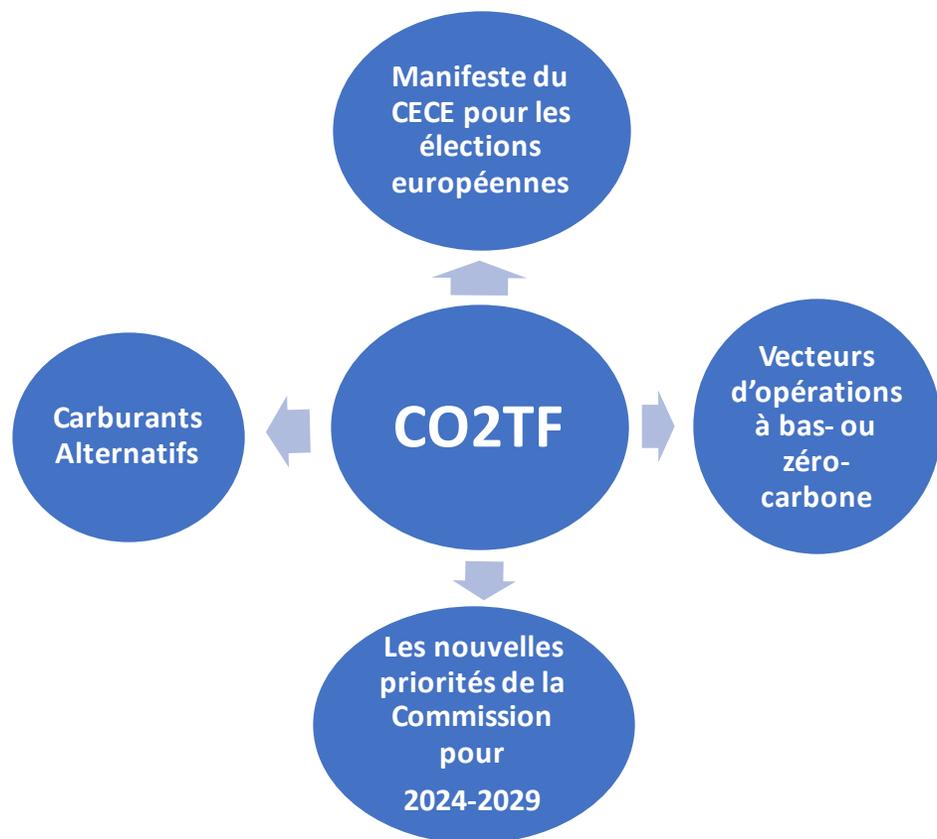
Gestion optimisée de la charge de travail, comprenant le choix de la machine la plus adéquate ou la synchronisation de machines connectées

SOURCE D'ÉNERGIES ALTERNATIVES

Utilisation de biocarburants ou carburants synthétiques, électrification, hydrogène, ammoniac, etc...

Présentation de la nouvelle Task-Force CO2 du CECE (CO2TF)

Les missions de plaidoyer de la Task Force CO2 (CO2TF)



- Développer un travail de plaidoyer s'appuyant sur les Quatre Piliers de la Décarbonation du CECE
- Développer un Position Paper sur les carburants alternatifs pour le secteur non-routier avec des recommandations de politiques publiques
- Engager un travail de réflexion approfondi sur les vecteurs d'opérations à bas- ou zéro-carbone
- Contribuer à la campagne des élections européennes de 2024
- Peser dans les nouvelles priorités de la Commission pour 2024-2029

Carburants alternatifs – le contexte d’AFIR

22.9.2023

FR

Journal officiel de l’Union européenne

RÈGLEMENT (UE) 2023/1804 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 13 septembre 2023

[Lien](#)

sur le déploiement d’une infrastructure pour carburants alternatifs et abrogeant la directive 2014/94/UE

(Texte présentant de l’intérêt pour l’EEE)

Mesures-clés

- **Recharge électrique pour véhicules légers électriques:** tous les 60 km le long du réseau routier central du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T), point de recharge d’une puissance de sortie individuelle d’au moins 150 kW, au plus tard le 31 décembre 2025
- **Recharge électrique réservées aux véhicules utilitaires lourds électriques:** tous les 60 km le long du réseau routier central du RTE-T, deux points de recharge d’une puissance de sortie individuelle d’au moins 350 kW
- **Stations de ravitaillement en hydrogène ouvertes au public:** déployées à un intervalle maximal de 200 km le long du réseau central du RTE-T.

Carburants alternatifs – Futur document d'orientation

- **Le CECE a développé une cartographie des carburants alternatifs pour le secteur non-routier. Elle sera intégrée au futur document d'orientation (position paper) et publiée en temps utile.**
- **Le CECE se riera au principe de neutralité technologique.**

Analyse du cycle de vie des produits – Futur benchmarking

- **Le CECE réfléchit à l'opportunité d'établir un benchmarking des pratiques existantes dans d'autres secteurs, d'abord en consultant d'autres fédérations d'entreprises expérimentées en la matière.**
- **Le CECE se penchera initialement sur la phase du "cradle-to-gate" (du berceau à la porte de l'usine).**

**Merci de votre
attention!**

www.cece.eu



#WEMAKE2BUILD



COMMITTEE FOR EUROPEAN
CONSTRUCTION EQUIPMENT